

Bouchez-vous les oreilles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 33

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Par ici, messieurs, il s'agit de boire un coup de l'étrier.

Tous les yeux s'écarquillèrent !...

On se range en demi-cercle en face du bossé qui, — pour ajouter à l'illusion, avait été recouvert, dans sa partie supérieure, de linges mouillés, sous lesquels disparaissait le mystérieux tuyau de caoutchouc.

L'actionnaire tourna le robinet, tira un verre d'un vin gris et pétillant, et but le premier, comme d'usage, en pareil cas :

— A votre bonne santé à tous, messieurs, fit-il.

— Merci... merci... merci...

Et pendant ce temps, l'un ou l'autre des assistants de frapper à petits coups, le bout de sa canne, contre les parois du vase, qui répondaient à cette auscultation par un son mat.

Il n'y avait pas à douter, il était parfaitement plein !

A partir de ce moment, le verre fit de nombreuses tournées, et des questions, des réflexions de toute espèce se manifestèrent de tous côtés :

— Mais, dites-moi, monsieur, comment faites-vous de laisser comme ça tant de vin à la gueule du loup ?

— Eh bien, jamais on n'y a touché... ce matin seulement, nous avons trouvé tout près, un long bout de macaroni... peut-être avait-on tenté de fifer par là-bas... Dès lors, plus rien. Du reste, nous voyez qu'on ne peut tourner le robinet qu'au moyen de cette clef.

— Oui, mais vous n'avez pourtant pas à monter tout ce vin pour nous ?...

— Non, monsieur, notre intention est de offrir un verre aux voyageurs de chaque train, pendant la première quinzième.

— Ma foi, c'est bien joli de votre part. — Nous le faisons, croyez-le, avec le plus grand plaisir.

— Tout de même, monsieur, je crois que dans quelques jours vous ferez bien de branter un peu.

— Certainement, certainement.

Et chacun d'ajouter son mot, de vanter la qualité, de déguster en faisant claquer sa langue, et de s'extasier sur une surprise de ce genre, en pleine montagne, à plus de 2000 mètres d'altitude.

En retour, la conversation roulait encore sur le fameux tonneau de Naye. A l'arrivée de ces messieurs à Territet, on a pu entendre cette conclusion de leur, appuyée par tous :

— Il n'y a rien à dire, on est tout bien reçu par là... Et quel beau spectacle !

— Alors !

par les journaux français, quelques détails sur un concours musical qui comptera parmi les choses originales de notre époque. — Il s'agit d'un concours d'orgues de barbarie organisé, en juin dernier, à Paris, par dix joyeux négociants du quartier de la Chapelle, dix bons vivants qui saisissent avec bonheur certaines occasions de s'amuser et d'amuser les autres. Ces bons vivants ne sont cependant pas, comme on pourrait le croire, des désœuvrés ; au contraire, ce sont tous gens solides à l'atelier, au bureau ou au comptoir, à l'heure des affaires.

Bref, les dix rêvaient d'une fête. Mais quelle fête ? Les chevaux, les baraques foraines, le menu habituel... c'est terriblement usé. Un trait de génie pouvait seul sauver la situation. Les dix l'eurent. Mais il fallait encore obtenir l'autorisation du préfet de police, qui tomba de son haut et crut à une gageure ; les commerçants du voisinage, les joueurs d'orgue eux-mêmes avaient de la méfiance.

Enfin, le président de la joyeuse compagnie prit son air le plus sérieux, et expliqua qu'il espérait beaucoup que le concours projeté attirerait un monde fou et laisserait un beau bénéfice en faveur de quelque œuvre charitable.

Et la cacophonie fut décidée. Un appel fut fait, grâce à la complaisance, — on pourrait presque dire, grâce à la complicité de nombreux journaux, — et des prospectus furent distribués abondamment.

Dès lors, les pauvres joueurs d'orgue vinrent un à un, timidement, se faire inscrire pour le concours. Ils avaient eu cinq francs à titre d'indemnité, et ils couraient la chance d'obtenir des prix. — Il en vint de tous les coins de Paris, non cependant sans que quelques-uns se demandassent s'ils n'étaient pas le jouet de ces messieurs.

Le programme comportait un défilé qui a eu lieu pompeusement. Spectacle inouï que cette colonne bigarrée, que suivait en dansant, riant, chantant, sous un soleil implacable, un public en belle humeur !

Tous les artistes jouaient en marchant leur air favori. Celui-ci exécutait finement la *Gazza-Ladra* ; celui-là, avec un sentiment exquis des nuances, faisait rendre à son instrument la *Favorite* ; tel autre moulait avec une conscience artistique digne d'éloges, la *Marche des Commis-Voyageurs* ou la *Grâce de Dieu*.

Après le défilé, commence le concours, au carrefour des rues de la Chapelle, Riquet et Philippe-de-Girard. — Le jury s'installe sur une estrade ornée de drapeaux et d'écussons.

Bien avant l'arrivée des artistes concurrents, au nombre de 49, une foule d'amateurs de bonne musique se pressait autour de l'estrade.

MM. Reyer, Gounod, Ambroise Thomas, Benjamin Godard, Massenet, Saint-Saëns, qui avaient été invités à honorer de leur présence le concours, s'étaient fait excuser.

Les concurrents avaient le droit de se servir de l'instrument qu'ils voulaient : Harmonies-pans, Orgues à lame, Pianos sur voiture, Orgues-trompettes, Orgues à flûte, etc. Ils pouvaient également choisir l'air qui leur paraissait le plus susceptible d'émuouvoir les membres du jury.

Voici d'abord le numéro 19. C'est un jeune celui-là, il n'est pas encore passé maître dans son art ; il est légèrement ému et n'observe pas une grande régularité dans le rythme :

comme il a un bras coupé, le jury lui marque la note *très bien*.

C'est, d'ailleurs, ce qu'il fera pour tous les estropiés.

Le numéro 32 porte des lunettes bleues — ce qui l'empêche sans doute de lire la musique — il a l'air très distingué, porte un chapeau rond presque neuf et exécute magistralement la *Marche du Prophète* !

— *Bien*, marque le jury.

Le numéro 16 obtient un grand succès avec la *Retraite de Michel Strogoff*.

Sans nul doute c'est un vieux militaire. Il a un bras coupé.

— *Très bien*, marque le jury.

Arrive ensuite le numéro 24. Celui-là est un heureux Sourd, il n'entend pas sa musique ; aveugle, il ne voit pas ses contemporains. Il obtient également la note *très bien* avec la *Fille de Madame Angot*, redemandée à l'unanimité.

Mais voici la foule amassée autour de l'estrade mise en gaieté.

Le numéro 12, avec sa tête d'Auvergnat impayable, son air de ne pas y toucher, ne s'est-il pas avisé — le malin ! — de faire mouddre à son instrument la *Marche des Commis-Voyageurs*.

Tout le carrefour chante en chœur la *Marche des Commis-Voyageurs*.

Le jury, pour cet artiste, est très perplexé. Evidemment il mérite la note *très bien*, mais pourquoi n'est-il ni bancal, ni bossu, ni aveugle ?

Après une délibération qui ne dure pas moins de cinq minutes, les juges lui marquent *bien* : ça lui apprendra à ne pas être infirme !

Le numéro 9 est extraordinaire celui-là ! Où diable est-il allé chercher la tête qu'il a sur les épaules, avec son gros nez, sa face glabre, sa bouche dégarnie de dents !

Certainement, s'il gagne un prix, il s'achètera un dentier !

C'est un malin aussi, mais il retarde : comme *En revenant de la Revue* n'obtient pas de succès, vite il fait aller le registre de son instrument et exécute avec une maestria sans égale le *Père la Victoire*, chanté aussitôt en chœur par la foule.

Il est jeune, vigoureux ; aussi ne mérite-t-il que la note *passable* !

Le numéro 47 a toutes les sympathies du jury, et fait le bonheur du dessinateur Scott, qui le croque vivement.

C'est un classique celui-là.

Sur son instrument, insoucieux du grand événement artistique qui se passe, dort paisiblement un gentil barbet au poil soyeux.

Bien maître doit être un bon citoyen, car respectueux des ordres de M. Lozé, il a muselé son animal.

Peut-être aussi avait-il peur que par ses aboiements il gâte l'effet produit par la *Valse de Miss Helyett*.

Deux femmes, dont une Italienne, en costume — le concours n'était-il pas international ! — obtiennent aussi un grand succès avec la *Tzarine* — oh ! l'alliance russe ! — et les *Cloches de Corneville*.

Mais voici maintenant venir les orgues monstres.

Ceux-là font rage. Pendant un quart d'heure, c'est un bruit horrible, un charivari épouvantable, un tapage effroyable à rendre fou tous les auditeurs !

Le concours individuel est terminé.

Le jury délibère.

Anxieux, entassés autour de l'estrade, les artistes attendent.

Enfin, l'heure solennelle est venue. Hourrah! Bravo! Il ne devait y avoir que quatre prix, le jury a décidé d'en accorder vingt-et-un!

Chaque prix est de cinq ou de trois francs. Tous les artistes ayant pris part au concours reçoivent en outre cinq francs.

On s'attend à un discours du maire de l'arrondissement, mais il paraît que le temps presse, et l'on procède aussitôt au concours d'ensemble.

Les 49 exécutants, les deux orgues gigantesques, les trompettes du 18^e arrondissement, l'Harmonie de la Chapelle, la fanfare l'Amicale exécutent en même temps chacun leur air favori.

Dire que les maisons de la Chapelle n'ont pas été ébranlées par cette musique bizarre serait mentir.

Pendant une demi-heure, ça été un hourvari effroyable, inouï, auprès duquel les fameuses trompettes de Jéricho n'ont jamais existé.

Plusieurs personnes, nous a-t-on assuré, se sont trouvées mal et un pharmacien du quartier, en moins d'une heure, a fait six mille francs de recettes en vendant des calmants!

Ombres de Meyerbeer, de Donizetti, de Rossini, de Berlioz, de Wagner, de Bizet, que pensez-vous du grand concours d'orgues de barbarie de la Chapelle?

Monsieur le Rédacteur,

A l'occasion du Tir cantonal neuchâtelois, permettez-moi d'attirer votre attention sur les trois réclames ci-après que je découpe dans la *Feuille d'avis des Montagnes*:

TIREURS!!! Achetez la HOLLEINE de HOLL-BROYON, à fr. 2 le flacon. Elle permet de tirer avec la plus grande sûreté, calmant les nerfs et donnant une grande fixité à la vue. Expédition contre remboursement pharmacie St-Martin, Vevey.

Avis aux Tireurs. — N'allez pas au TIR CANTONAL sans acheter les nouvelles **lunettes de tir**, qui rapprochent bien les cibles et guident directement au but. — Tous les tireurs peuvent en faire usage. — En vente chez le seul dépositaire: ALERED DUMONT-JEANNERET, Collège 307, Locle.

Avis aux Tireurs. — Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les tireurs désirant prendre part à la grande fête du TIR CANTONAL, que pour avoir plus de certitude de gagner les premiers prix, il suffit de conserver beaucoup de sang-froid, et que pour prendre une solide position, il faut avoir une bonne paire de chaussures, qui ne blessent pas et soient en bon état.

Pour cela on doit s'adresser à la **Cordonnerie Continentale**, *Chaux-de-Fonds*, rue Daniel-Jean Richard, 19, qui offre un choix considérable dans tous les genres, et qui vend au prix unique de **12 fr. 50**, toutes les chaussures dont la valeur réelle est 22 fr. et défient toute concurrence.

Si après vous être ingurgité un flacon d'holleine, avoir assujéti une paire de

lunettes de tir et chaussé la chaussure spéciale qui vous est recommandée, vous ne remportez pas au moins le premier prix, il faut vraiment que vous n'ayez pas de chance. J.

La Suisse est peut être, parmi les divers pays de l'Europe, l'un des plus visités; les *Guides*, les relations de voyages et autres publications, renseignent l'étranger de la façon la plus complète sur nos contrées alpêtres, nos mœurs, nos institutions, etc. Malgré cela, les journaux français ne cessent de faire les plus grosses erreurs à ce sujet, témoin ces étranges renseignements donnés par le *Journal illustré*, du 24 juillet, sur le passage du St-Bernard:

De loin en loin, lorsqu'on fait l'ascension du St-Bernard, près de St-Gervais, on remarque des poteaux au haut desquels une cloche est suspendue avec une corde à portée de la main du touriste. Que survienne une tourmente, que soudain la neige chassée en tempête couvre tous les sentiers, s'amoncelle menaçante autour du voyageur, il n'y a qu'une espérance, une suprême, agiter cette cloche et attendre l'arrivée des chiens qui, l'oreille aux aguets, la gourde au cou, parcourent la montagne en quête de quelque victime à sauver.

Voyez-vous ce St-Bernard, près de St-Gervais?... Voyez-vous ces cloches à portée de la main du voyageur en péril et ces chiens accourant à l'appel comme des sommeliers dans un hôtel? C'est vraiment admirable! Il n'y a qu'en Suisse où l'on voie ces choses-là!

Est-il sain de manger du sel. — Il faut à l'homme environ 15 grammes de sel par jour; de cette quantité, nos aliments quotidiens en fournissent 7 grammes; c'est à notre cuisinière d'ajouter les 8 grammes qui manquent.

Le sel stimule la digestion, excite la sécrétion des glandes de l'estomac. Le sel est antiputride, antiseptique; en temps d'épidémie, mangez beaucoup de sel; votre estomac secrétera plus d'acide chlorhydrique et tous les microbes seront détruits.

On a employé le sel avec succès contre les gastralgies, les dyspepsies, contre les migraines d'origine stomacale.

Quelques grains de sel déposés sur la langue arrêtent aussitôt la toux. Un gargarisme à l'eau salée chasse immédiatement le mal de gorge.

Les bains de mer, on le sait, ont une influence merveilleuse sur l'épilepsie, la scrofule, la phtisie elle-même. Si vous voulez prendre des bains de mer chez vous, n'oubliez pas qu'un litre d'eau de mer contient 27 grammes de chlorure de sodium, et ne craignez point de faire dissoudre 3 livres de sel dans votre baignoire qui contient 60 litres d'eau.

Les noirs en Amérique. — Les journaux de Londres publient une lettre assez originale d'un nègre américain. L'escravage déclare que dans la Caroline du Nord, l'un des Etats-Unis de l'Amérique

septentrionale où il habite, les enfants nègres ne peuvent fréquenter les mêmes écoles que les enfants des blancs, que les adultes nègres ne peuvent entrer dans une voiture de chemin de fer dans laquelle se trouvent des gens de race blanche et que ses frères sont frappés de la même exclusion dans les cérémonies et réjouissances publiques.

« J'en ai assez de l'Amérique, ajoute le nègre, ce n'est pas la patrie des hommes libres et des hommes braves; depuis le 1^{er} janvier de l'année courante, 137 hommes ont déjà été exécutés sans aucune forme de procès. Je désire épouser une femme anglaise; une Anglaise bien élevée, bonne, fidèle, sans préjugés et ayant de la fortune. »

Le candidat matrimonial déclare qu'il a deux mètres de hauteur, qu'il a de beaux cheveux, les mains et les pieds petits et qu'il a l'intention de vivre chrétiennement. Il espère que quelque vieille demoiselle ou quelque veuve intelligente se laissera toucher par ses perfectionnements physiques et acceptera ses offres.

Boutade.

Monsieur de Rothschild a failli, l'autre jour, être victime d'un terrible accident.

Il marchait le long du boulevard, comme un simple mortel, la canne à la main, lorsqu'au coin de la rue Taibout il fut heurté par la voiture d'une blanche chisseuse que traînait un lamentable petit âne. Son chapeau a été contusionné. On espère que l'accident n'aura pas de suites fâcheuses et qu'un coup de fer suffira.

M. de Rothschild pouvait porter plainte; il s'est contenté de dire doucement à la conductrice:

— Eh! faites donc attention! Il ne faut pas écraser le pauvre monde qui va à pied!

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 82. — Bari, à fr. 59. — Buletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 38. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103. — Bons de l'Exposition à fr. 6. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD